Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260701-20260701_13-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 01 Juillet 2026 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 juin 2026, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 32

Danièle KHA, Eric ALAGON, Linda LE METAYER, Maxime PADELLEC, Danièle BROCHU, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT, Pierre FRANQUEVILLE, Ghislaine HUON, Vincent THAERON, Stéphanie MINGANT, Antoine TISSERAND, Christine COURANT, Christophe COUIC, Emilie CERISAY, Ronan GOUEREC, Frédérique DIETER, Arnaud LE PENNEC, Yvette METZGER, Pierre GUILLON, Isabelle LE DOUARON, Didier LE ROUX, Noëlle BRUNERIE, Julien TERME, Arnaud LE DANTEC, Elisabeth ESVAN, Samuel TANGUY, Laëtitia TRINCKVEL, Jeff DUFRAICHE, Catherine LE MERY

Pouvoirs : 1
Karine LE GAD à Maxime PADELLEC

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre GUILLON

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260701-20260701_13-DE

13. FINANCEMENT DE L'INITIATION A LA LANGUE BRETONNE DANS LE MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL LES TOURNESOLS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Exposé :

Depuis plusieurs années, les enfants accueillis au sein de la crèche municipale «Les Tournesols» bénéficient de séances d'initiation au breton, dans le cadre d'un partenariat avec l'Office Public de la Langue Bretonne et l'association Mervent. Ces temps d'éveil sont appréciés par les enfants et les professionnelles.

Pour l'année 2026-2027, il est prévu la mise en place de 30 séances hebdomadaires d'une heure. Le coût de la séance est de 62€ TTC, soit un total de 1 860€ annuels.
Dans le cadre du schéma linguistique départemental, un co-financement de ces séances est sollicité auprès du Conseil départemental, à hauteur de 50%, portant le reste à charge pour la Ville à 930€ pour l'année scolaire en cours.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la poursuite du partenariat avec l'OPLB et l'association Mervent en 2026-2027 et de solliciter le Conseil Départemental pour le financement de l'éveil au breton au sein de l'établissement d'accueil du jeune enfant, la crèche municipale « les Tournesols »

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document dans ce sens.

Décision : **Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.**

Le Maire,
Michaël QUERNEZ

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)